

L'encadrement et la prévention dans l'entreprise

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les analyser, les évaluer pour mieux agir
- Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

Points clés de la formation

- Les notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail
 - ✓ Les enjeux de la prévention
 - ✓ La hiérarchie des textes, veille juridique
 - ✓ Les obligations de l'employeur et du salarié
 - ✓ Les principes généraux de prévention
 - ✓ L'information et la formation
 - ✓ Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les accidents du travail et maladies professionnelles
 - ✓ Définitions
 - ✓ Enjeux sociaux et économiques
 - ✓ Actions à conduire : analyse des causes ...
- L'évaluation des risques en matière de santé et sécurité au travail
 - ✓ Les obligations
 - ✓ Notions de base : danger, risque, prévention, protection ...
 - ✓ Le document unique
 - ✓ Le plan d'action
- Les situations de danger grave et imminent
 - ✓ La notion de danger grave et imminent
 - ✓ Le droit d'alerte et de retrait
- Les acteurs de la prévention : rôles et missions
 - ✓ Internes : CHSCT, ...
 - ✓ Externes : service de santé au travail, inspection du travail, CRAM/CARSAT

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

Le dirigeant d'entreprise. La responsabilité civile et pénale et sa réponse : la prévention

Public

Cette formation s'adresse chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : la responsabilité civile et pénale
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- Définir l'existence de la délégation
- Mettre en œuvre la politique de prévention

Points clés de la formation

- Rappel des grands principes de prévention
 - ✓ Définitions danger/risque
 - ✓ Les principes généraux de la prévention
 - ✓ Rédaction du document unique
- Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en œuvre de la responsabilité civile et/ou pénale
- La responsabilité pénale
 - ✓ Les grands principes
- Personne physique
 - ✓ La gradation des fautes
 - ✓ Les peines applicables
- Personne morale
 - ✓ L'organisation de l'entreprise
 - ✓ Les délégations de pouvoir
 - ✓ La procédure pénale
- La responsabilité civile
 - ✓ Les grands principes
 - ✓ La responsabilité civile en matière d'Hygiène et de sécurité au travail : la faute inexcusable
 - ✓ La procédure civile

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

Le président du CHSCT et la mise en œuvre de la politique de prévention de l'entreprise

Public

Cette formation s'adresse aux présidents de CHSCT

Objectifs

- Connaître les bases de la réglementation en termes de prévention, sécurité, santé des salariés,
- Agir en concertation avec le CHSCT pour améliorer les conditions de travail.

Points clés de la formation

- Les notions de législation et de réglementation en matière de sécurité et de conditions de travail
 - ✓ Les principes généraux de prévention
 - ✓ La hiérarchie des textes
 - ✓ Les obligations de l'employeur et du salarié
 - ✓ L'information et la formation
- L'aspect humain, économique des accidents du travail
 - ✓ L'aspect humain : bilan, fréquence et gravité des accidents
 - ✓ L'aspect économique : coût des accidents, tarification des entreprises
- Les acteurs de la prévention
 - ✓ Le préventeur, le service santé au travail, l'inspection du travail et la CRAM / CARSAT
- Le CHSCT
 - ✓ Les rôles et missions :
 - ✓ La création, le fonctionnement, les moyens, les missions de veille, d'investigation et d'étude
 - ✓ Sa place dans l'entreprise, la qualité des relations
 - ✓ Un modèle pour les autres
- Le Président du CHSCT et le fonctionnement du CHSCT
 - ✓ La préparation des ordres du jour : réunion ordinaire et réunion extraordinaire
 - ✓ Le contenu des procès-verbaux et exploitation
 - ✓ L'expertise
 - ✓ La place du président

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels des entreprises utilisatrices et des entreprises extérieures.

Objectifs

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisées par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Elaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

Points clés de la formation

- Décret du 20 février 1992 codifié
 - ✓ Champ d'application et obligations
 - ✓ Etapes clé de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination ...
- Responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure
- Plan de prévention : contenu, types de travaux et mise en œuvre
- Rôle de chacun :
 - ✓ Les acteurs de la prévention (CHSCT, Médecin du travail, ...)
 - ✓ Les différents intervenants
- Introduction au cas des opérations de chargement et de déchargement
 - ✓ Contexte réglementaire
 - ✓ Protocole de sécurité
- Dispositions de l'accord national de la métallurgie du 26 février 2003.

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

L'évaluation des risques professionnels et document unique : de véritables outils de prévention

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

Points clés de la formation

- Le contexte réglementaire :
 - ✓ Les obligations générales de l'employeur
 - ✓ Les principes généraux de prévention
 - ✓ L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
 - ✓ Les sanctions
- L'évaluation des risques et le document unique
 - ✓ Notions de base : danger, risque, prévention ...
 - ✓ Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite
 - ✓ Méthodologie d'évaluation
 - ✓ Rédaction du document unique
- Le document unique comme outil de prévention :
 - ✓ Elaboration et suivi d'un plan d'action
 - ✓ Communication auprès des salariés
- Mise en application par une étude de cas

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

La gestion, la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

Public

Cette formation s'adresse chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

Objectifs

- Comprendre et analyser le mécanisme de la tarification annuelle
- Intégrer les effets de la tarification dans la gestion de l'entreprise
- Proposer et développer des méthodes et des moyens d'amélioration de la gestion des A.T. et des M.P.
- Permettre aux participants d'estimer l'enjeu économique de la prévention des accidents

Points clés de la formation

- Les modalités de la déclaration de l'accident du travail
- La maladie professionnelle
- Les procédures
- La tarification et son compte
 - ✓ Le compte employeur
 - ✓ La tarification
- Le coût de l'accident du travail.
- Les ristournes et subventions :
 - ✓ Les ristournes sur les cotisations, les avances et les conventions d'objectifs
 - ✓ La minoration de taux des A.T. trajet
- Les modèles de procédures :
 - ✓ Déclaration d'A.T.
 - ✓ Documents à remettre au salarié en mission
 - ✓ Accident provoqué par un tiers, M.P., soins A.T. légers

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

La mise en conformité des équipements de travail

Public

Cette formation s'adresse chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

Objectifs

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection,
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre,
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables.

Points clés de la formation

- La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection
 - ✓ Présentation des notions de mise sur le marché (vente, prêt, location, etc...) et de mise en service
 - ✓ Rôles et responsabilités des différents acteurs (concepteur, fabricant, propriétaire, utilisateur)
 - ✓ Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique (la notice d'instruction, ...)
 - ✓ Les procédures de certification et les organismes de contrôle
 - ✓ Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges
- L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection
 - ✓ Le maintien en état de conformité
 - ✓ La modification d'un équipement de travail
 - ✓ Les mesures d'organisation et d'utilisation
 - ✓ Les prescriptions pour le matériel existant
- La Directive Machines 2006 / 42 CE et ce qu'elle implique

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

L'ergonomie en milieu industriel

Information et sensibilisation

Public

Cette formation s'adresse chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Faire connaître aux participants les principales notions d'ergonomie
- Leur permettre d'utiliser, en ce domaine, un langage adapté et commun
- Leur donner le réflexe de faire prendre en compte la dimension ergonomique dans leurs secteurs d'activités et de responsabilité

Points clés de la formation

- L'ergonomie :
 - ✓ Origine
 - ✓ Définitions
 - ✓ Champ d'action
- Le dimensionnement des postes de travail :
 - ✓ Les données anthropométriques de base
 - ✓ La conception des postes de travail
 - ✓ Les incidences des mauvaises postures : lombalgies et Troubles Musculo-Squelettiques
- Le confort auditif :
 - ✓ Les caractéristiques de l'audition
 - ✓ Les mesures d'une ambiance sonore
 - ✓ L'approche de solutions de traitement des bruits industriels
- Le confort visuel :
 - ✓ Les caractéristiques de la vision
 - ✓ Les principaux critères d'un bon éclairage
 - ✓ Les principales sources d'éclairage
- Le confort thermique :
 - ✓ Les différents critères à prendre en compte
 - ✓ Le traitement pratique des ambiances thermiques
- Un outil d'analyse de poste de travail :
 - ✓ Présentation d'une méthode d'évaluation des conditions de travail
 - ✓ L'évaluation des paramètres
 - ✓ L'utilisation de la méthode

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

La prévention du risque chimique

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectif

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention du risque chimique
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention des risques chimiques
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques dans l'entreprise

Points clés de la formation

- Le risque chimique: de quoi s'agit-il ?
 - ✓ Les agents chimiques dangereux
 - ✓ Les notions de base : voies de pénétration, effets ...
- Les enjeux de la prévention du risque chimique
- Le contexte réglementaire
- Les outils de communication essentiels de la prévention
 - ✓ L'étiquette
 - ✓ La fiche de données de sécurité
 - ✓ Introduction au règlement européen CLP (Classification Labelling Packaging): nouvelles règles de classification, nouvel étiquetage
- L'évaluation du risque chimique : une étape essentielle
 - ✓ Inventaire des produits
 - ✓ Informations utiles
 - ✓ Méthodologies d'évaluation
- La prévention et le plan d'action
 - ✓ Les types de mesures et leur efficacité
 - ✓ La métrologie
 - ✓ Formation / information des travailleurs et notice au poste
- Le suivi et la traçabilité
- Mises en application

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

Mieux comprendre la classification et l'étiquetage des produits chimiques (GHS et règlement CLP) pour les utilisateurs

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectif

- L'objectif de cette session est de permettre aux industriels de mieux comprendre les modalités d'étiquetage et de classification des substances chimiques et de découvrir les nouvelles obligations induites par les règlements européens

Points clés de la formation

- Les fondamentaux du GHS (Système Général Harmonisé)
 - ✓ Les objectifs
 - ✓ La genèse
 - ✓ L'approche modulaire
- Le règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging)
 - ✓ Champ d'application et exemptions
 - ✓ Définitions
 - ✓ Calendrier
- Classification des substances :
 - ✓ Dangers physiques / Santé / Environnement
 - ✓ Classifications harmonisées
 - ✓ Introduction à la classification des mélanges
- Communication sur les dangers :
 - ✓ Contenu d'une étiquette version CLP
 - ✓ Les Fiches de Données de Sécurité dans REACH
 - ✓ Emballage
- Inventaire des classifications et obligation de notification
- Impact du CLP sur les réglementations en aval
- Mise en œuvre de la nouvelle réglementation

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

L'analyse des accidents et incidents par la méthode de l'arbre des causes

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Animer ou participer à la démarche d'analyse des accidents
- Maîtriser la pratique de la méthode de l'arbre des causes
- Proposer des mesures correctives efficaces pour réduire les accidents ou incidents

Points clés de la formation

- Rappel du cadre général de la prévention
 - ✓ Les enjeux de la prévention
 - ✓ Les principes généraux de prévention
 - ✓ Les obligations de l'employeur et des salariés
- L'analyse d'accident : pour quoi faire ?
 - ✓ Les définitions
 - ✓ Les objectifs
 - ✓ Les enjeux sociaux, économiques et juridiques
- Etude de l'accident du travail
 - ✓ L'enquête,
 - ✓ Le compte-rendu
- Méthode d'analyse de l'arbre des causes
 - ✓ La préparation
 - ✓ Initiation à la méthode : la recherche des faits, la construction de l'arbre des causes, le plan d'action
- Exercices d'apprentissage de la méthode.

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

Les risques psychosociaux

Public

Cette formation s'adresse à des salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise
- Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

Points clés de la formation

- Définitions et contexte
 - ✓ La psychologie du travail
 - ✓ Les risques psychosociaux (stress, violences et agressions, harcèlement)
 - ✓ Les risques psychosociaux et la réglementation
 - ✓ La législation et la jurisprudence
 - ✓ Quelques données statistiques
- Le stress
 - ✓ Selon Hans Selye (définition physiologique)
 - ✓ Selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (définition psychosociale)
 - ✓ Les facteurs de stress (personnels, professionnels et sociétaux)
 - ✓ Les conséquences du stress (pour l'individu et pour l'organisation)
 - ✓ Les stratégies de gestion du stress (stratégies de coping)
 - ✓ Le burn-out
 - ✓ Le stress post-traumatique
- Les violences
 - ✓ Violences internes et externes
 - ✓ Violences physiques et psychologiques
 - ✓ Les situations à risque
 - ✓ Prévention
- Le harcèlement moral
 - ✓ La législation
 - ✓ Les typologies de harcèlement
 - ✓ Les facteurs de risque
 - ✓ Moyens d'action et de prévention
- Quelques modèles et quelques outils

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

La pénibilité

Public

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention de la pénibilité au travail
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention de la pénibilité
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser un diagnostic, bâtir un plan d'actions ou un accord et assurer la traçabilité des expositions

Points clés de la formation

- Le contexte réglementaire
- La pénibilité au travail, qu'est-ce que c'est ? (définition et identification des facteurs de pénibilité)
- Comprendre les différentes dispositions applicables
- De l'évaluation à la prévention :
 - ✓ Assurer la traçabilité des expositions grâce aux fiches individuelles
- Mise en application par une étude de cas

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

Le risque routier lié au travail : responsabilités et coût pour l'entreprise. Quelle prévention mettre en place.

Public

Cette formation s'adresse chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Evaluer le risque routier encouru par les salariés,
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier,
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise.

Points clés de la formation

- Enjeux,
- Evaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise (lien avec le document unique) :
 - Par les statistiques d'accidents,
 - Par l'analyse des situations de travail
- La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention :
 - Présentation et étapes,
 - Conditions de mise en œuvre et de réussite de la démarche,
 - Repérage des domaines d'action :
 - Organisation du travail (gestion des déplacements),
 - Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, formation, gestion es permis de conduire, alcool, drogues ...),
 - Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges ...),
 - Parking et circulation sur le site,
 - Communication.
- Identification des acteurs et ressources disponibles,
- Le cas particulier des déplacements domicile/travail : gestion du "risque trajet".

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour

Substances psychoactives et comportements à risques ... De la consommation à l'addiction

Public

Cette formation s'adresse chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels

Objectifs

- Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs,
- Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun,
- Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et, définir la responsabilité de chacun,
- Construire ou poursuivre une démarche de prévention adaptée,
- Conséquences économiques pour l'entreprise.

Points clés de la formation

- Rappel de la réglementation,
- Présentation des nouvelles données concernant la santé au travail,
- Elaboration de procédures et de fiches réflexes précisant le rôle des différents acteurs dans les situations de troubles du comportement ponctuels ou chroniques,
- Etablissement des règles applicables dans l'entreprise en matière de consommation,
- Nécessité de la formation des encadrants et de la sensibilisation du personnel accompagnant le déploiement de ces règles et procédures,
- Inscription sur le DUER des risques addictifs au même titre que les autres risques professionnels.

Organisation, durée, date

Durée : 1 jour